

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 21 janvier 2020 à 18 heures

Salle Sainte-Barbe - SÉLESTAT

La séance a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- convocation en date du 20 décembre 2019
- affichage au siège du syndicat mixte de la convocation et de l'ordre du jour

Nombre de membres titulaires en exercice : 51

Sont présents : 29 membres

a) 26 membres titulaires (+ 4 pouvoirs d'absents excusés)

Claude ABEL (*pouvoir de M. Philippe JAEGI*) - Denise ADOLF - Francis ADRIAN - Charles ANDREA - Patrick BARBIER - Marcel BAUER (*pouvoir de M. Robert ENGEL*) - Jean-Marc BURRUS - Anne DESCHAMPS - Catherine GREIGERT - Benoit HEINRICH - Jean-Claude HILBERT - Sylvie HIRTZ - Serge JANUS - Martin KLIPFEL - Bruno KUHN - Jean-Blaise LOOS - Alain MEYER - Jacques MEYER - Denis PETIT - Frédéric PFLIEGERS-DOERFFER (*pouvoir de M. Christophe KNOBLOCH*) - Roland RENGERT - Jean-Marc RIEBEL (*pouvoir de M. André FRANTZ*) - Marie-Christine SALBER - Bernard SCHMITT - Willy SCHWANDER - Sébastien SCHWOERER

b) 3 délégués suppléants avec droit de vote

Agnès SEEWALD - Bernard WOLFF - Nicole ZEHNER

Sont absents excusés (14) : (4 ont donné pouvoir à un membre présent)

Luc ADONETH - Patrick DELSART - Denis DIGEL - Robert ENGEL (*pouvoir donné à M. Marcel BAUER*) - André FRANTZ (*pouvoir donné à M. Jean-Marc RIEBEL*) - Suzanne GOETTEMANN - Vincent GRISS - Jean-Pierre HESTIN - Philippe JAEGI (*pouvoir donné à M. Claude ABEL*) - Christophe KNOBLOCH (*pouvoir donné à M. Frédéric PFLIEGERSDOERFFER*) - Jean-Pierre PIELA - Claude RISCH - Philippe SCHEIBLING - Olivier SOHLER

Sont absents (11) :

Gérard BERNARD - Georges BLANKAERT - Michèle CLAVER - Paul DROUILLON - Alex JEHL - Denise KEMPF - Pascal FEIL - Jean-Louis SIEGRIST - Jean-Claude SPIELMANN - Yvette WALSPURGER - Francis WEYH

Assistent également à la séance :

Le président du conseil de développement territorial (sans droit de vote) : Claude ROLLIN

Un représentant de la communauté de communes du CANTON D'ERSTEIN (sans droit de vote) : Claude SCHOETTEL

Le personnel du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Sandrine WOLLENBURGER, Mathilde METZ et Jean-Philippe STREBLER.

Séance du mardi 21 janvier 2020 à 18 heures - Salle Sainte-Barbe - SÉLESTAT

Monsieur Marcel BAUER, président du PETR, accueille les membres du comité syndical et les remercie pour leur présence.

Constatant que le quorum était atteint, le Président déclare que le comité syndical du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE peut valablement délibérer et il ouvre la séance qui comporte trois points, dont l'un a fait l'objet d'une note de synthèse adressée aux participants avant la séance :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du procès-verbal du comité syndical du 10 décembre 2019
3. Orientations budgétaires pour l'exercice 2020

Le Président
du PETR



Marcel BAUER

Le Secrétaire
de séance



Martin KLIPFEL

Séance du mardi 21 janvier 2020 à 18 heures
Salle Sainte-Barbe - SÉLESTAT

Délibération n° 2020-I-02 : **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL
DU 10 DÉCEMBRE 2019**

Le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2019 a été transmis aux membres du comité syndical préalablement à la présente séance.

DÉCISION

LE COMITÉ SYNDICAL,

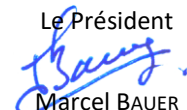
Sur la proposition du Président,

À l'unanimité,

Adopte le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2019.

Affiché au siège du syndicat mixte le **14 février 2020**
Déposé et enregistré en sous-préfecture de SÉLESTAT-ERSTEIN le **14 février 2020**
Pour ampliation,

pour extrait conforme,
Le Président


Marcel BAUER